

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien (ou votre droguiste*). Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin ou de votre pharmacien (ou de votre droguiste*).

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire

SIMILASAN Spray cicatrisant, solution pour pulvérisation cutanée

Médicament homéopathique

Quand SIMILASAN Spray cicatrisant est-il utilisé?

Selon la conception homéopathique *SIMILASAN Spray cicatrisant* peut être appliqué en cas de:

- petites plaies, comme des coupures, des lacerations, des écorchures ou des contusions douloureuses superficielles
- brûlures légères
- petites plaies avec formation de croûtes
- cicatrices
- gerçures (fissures cutanées)

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

- Les blessures d'une grande surface, profondes, qui sont très sales, ainsi que les plaies dues à une morsure ou provoquées par un objet pointu doivent être soignées par un médecin (risque de tétanos).
- Si la circonférence d'une plaie ne diminue pas après un certain temps, ou si la plaie ne guérit pas dans les 7 jours, il y a également lieu de consulter un médecin. Il en va de même si le bord de la plaie est très rouge, si elle enfle, si elle est très douloureuse ou si la blessure est accompagnée de fièvre (risque de septicémie).
- Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si *SIMILASAN Spray cicatrisant* peut être utilisé simultanément.

Quand SIMILASAN Spray cicatrisant ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

- Le spray contient 16–20 % vol. d'alcool.
- Les blessures d'une grande surface, profondes, qui sont très sales, ainsi que les plaies dues à une morsure ou provoquées par un objet pointu doivent être soignées par un médecin (risque de tétanos).
- Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas pulvériser dans les yeux.
- Consulter un médecin ou un pharmacien avant d'administrer ce médicament à un enfant de moins de 2 ans.
- Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si
 - vous souffrez d'autres maladies, par ex. diabète ou maladies cardio-vasculaires,
 - vous êtes allergique,
 - vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication)!



SIMILASAN Spray cicatrisant peut-il être utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Comment utiliser SIMILASAN Spray cicatrisant?

Sauf prescription contraire du médecin:

Adultes et enfants à partir de 2 ans:

- Si nécessaire, nettoyer la plaie de manière appropriée.
- Utiliser 3 à 6 fois par jour ou à chaque changement de pansement jusqu'à la fin de la cicatrisation.
Pulvériser 2 à 3 pressions à une courte distance directement sur la plaie ou sur un pansement perméable.

Éviter tout contact direct entre l'embout et la plaie. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas pulvériser dans les yeux. Si nécessaire, recouvrir la plaie d'un pansement stérile.

La durée d'action de chaque administration du médicament peut varier d'une personne à l'autre. En règle générale, on renouvelle l'utilisation du produit lorsque l'effet s'atténue ou quand les troubles réapparaissent. Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si l'amélioration escomptée de l'enfant ne se produit pas, faites-le examiner par un médecin.

Adressez-vous à votre médecin, pharmacien ou droguiste si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires SIMILASAN Spray cicatrisant peut-il provoquer?

Aucun effet secondaire de *SIMILASAN Spray cicatrisant* n'a été constaté à ce jour en cas d'usage conforme à celui auquel le médicament est destiné. Si vous remarquez toutefois des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

L'utilisation de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale).

Mesures en cas d'aggravation des symptômes au début du traitement:

- Arrêter d'utiliser le produit jusqu'à disparition de la réaction.
- Si l'aggravation persiste, arrêter d'utiliser *SIMILASAN Spray cicatrisant* et informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

A quoi faut-il encore faire attention?

- Étant donné que ce médicament contient de l'alcool, il est possible de ressentir une sensation passagère de picotements après son utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.
- Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention <Exp.> sur le récipient.
- Conserver à température ambiante entre 15 et 25 °C.



Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient *SIMILASAN Spray cicatrisant*?

1 g de solution aérosol contient: Arnica montana D15 / Calcium fluoratum D12 / Calendula officinalis D12 / Hepar sulfuris D12 / Mercurius solubilis Hahnemanni D15 / Petroleum rectificatum D15 à parts égales 137 mg.

Contient 16–20 % vol. d'alcool.

Numéro d'autorisation

65961 (Swissmedic)

Où obtenez-vous *SIMILASAN Spray cicatrisant*? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Flacon à 30ml.

Titulaire de l'autorisation

Similasan AG, CH-8916 Jonen

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en novembre 2016 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

